

SOMMAIRE

- Bilan des actions 2017/ p.1
- **1. Acquisition et banclarisation de la connaissance** / p.1
- **2. Traitement et diffusion des connaissances** / p.2
- Focus 1 : Une méthode pour proposer des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF / p.2
- Focus 2 : Une liste rouge des papillons diurnes de Bretagne / p.2
- Focus 3 : Une liste à « responsabilité régionale » des papillons diurnes de Bretagne / p.2
- Focus 4 : Couche d'alerte « Longicornes protégés » en Bretagne / p.2
- **3. Contribution à la conservation des espèces et à la gestion des milieux** / p.3
- Focus 5 : Formation « protocole de suivis : orthoptères et coléoptères aquatiques » / p.3
- **4. Coordination et animation du projet** / p.3
- Focus 6 : Stage « invertébrés » à Belle-Ile-en-Mer / p.3



Bilan des actions 2017

L'observatoire des invertébrés continentaux est porté par le **GREZIA**, **Bretagne-Vivante** et **Vivarmor Nature**, avec le soutien financier de l'Europe (**FEDER**), de la **Région Bretagne (contrat-nature)** et de la **DREAL Bretagne**. Il a pour objectif de **valoriser les connaissances existantes en Bretagne** pour les « **invertébrés continentaux** » : insectes, arachnides, myriapodes, annélides, mollusques et crustacés non marins. **Les actions mises en place doivent permettre une meilleure prise en compte des invertébrés dans les politiques de conservation aux échelles locales et régionales.**

L'année 2017 était la première année opérationnelle de cet observatoire. Cette lettre d'infos N°2 présente les actions phares développées en 2017.

Axe 1. Acquisition et banclarisation de la connaissance

Cet axe de l'observatoire se concentre sur l'ensemble des actions à mener autour des « données » : recherche bibliographique, référencement, visite et vérifications de collections, saisies et gestion de données. Comme les données « invertébrés » sont encore très peu capitalisées et intégrées dans des bases structurées, **c'est un volet majeur de ce programme d'observatoire.**

Une partie du temps lié à cette action a été consacrée au recensement des études réalisées en Bretagne. Par ailleurs, trois visites de collection ont été réalisées par Mael Garrin du GREZIA (Musée de Rennes, Musée de Nantes, station biologique de Paimpont)

Au final **plus de 80 000 données ont été saisies et/ou intégrées.** Elles sont notamment issues de nombreux ouvrages anciens, collections, données d'études des années 2000, ainsi que de la transmission de données bénévoles (Serena, Faune-Bretagne, atlas coccinelles, etc.). Ces données concernent **plusieurs centaines de localités en Bretagne et plusieurs milliers de taxons.**

Cette action a représenté plus d'une centaine de jours de travail en 2017 pour l'ensemble des trois structures impliquées.



Collection et extrait de carnet à Paimpont (photo : Mael Garrin, GREZIA)

FOCUS 1

Une méthode pour proposer des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) ont pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation. Ces zonages d'inventaires sont consultés dans le cadre de projets d'aménagement du territoire. Leur désignation se base sur des listes d'espèces et d'habitats présentant des enjeux particuliers. Jusqu'à présent, la Bretagne ne disposait pas de listes d'invertébrés pouvant être prises en compte pour l'élaboration et l'actualisation des ZNIEFF.

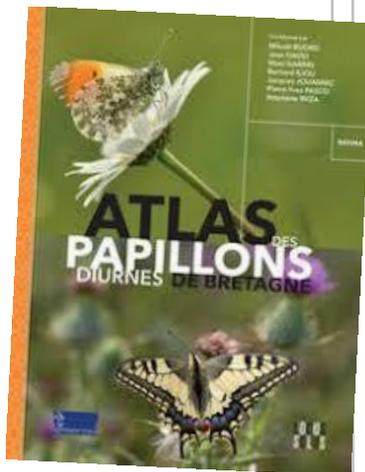
L'observatoire a élaboré et proposé une méthodologie semi-automatisée pour désigner des espèces d'invertébrés qui pourraient compléter la connaissance des ZNIEFF actuelles. Quatre critères majeurs ont été retenus : la rareté (en Bretagne, en France et en Europe), la répartition géographique (isolats, morcellement, etc.), la spécialisation des espèces et les menaces. Plusieurs listes par groupes taxonomiques vont désormais être proposées (longicornes, papillons diurnes, chilopodes, etc.).

FOCUS 2

Une liste rouge des papillons diurnes de Bretagne

Les listes rouges sont basées sur une méthodologie internationale élaborée par l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). Elles dressent un état de conservation des espèces végétales et animales. Elles s'appuient sur une série de critères précis pour évaluer le risque d'extinction des espèces aux échelles considérées. Jusqu'à présent, aucune liste rouge régionale concernant les invertébrés n'avait été élaborée en Bretagne.

La parution en 2017 de l'atlas des papillons diurnes de Bretagne (coordonné par Bretagne-Vivante en collaboration avec le GRETIA, l'Atlas entomologique Régional, Mayenne-Nature-Environnement et Vivarmor-Nature), a permis de rassembler et de valider un nombre conséquent de données. Une matière suffisante pour élaborer une liste rouge régionale. Ainsi, dans le cadre de l'observatoire et via la mobilisation des réseaux bénévoles naturalistes locaux, la finalisation d'une première liste rouge régionale des papillons diurnes de Bretagne a été rendue possible.



2. Traitement et diffusion des connaissances

(Axe 2 du programme)

Cet axe de l'observatoire a pour vocation de développer des outils d'aide à la décision prenant en compte les invertébrés en Bretagne et de communiquer sur les actions de l'observatoire.

En 2017, plusieurs actions majeures ont pu être réalisées.



FOCUS 3

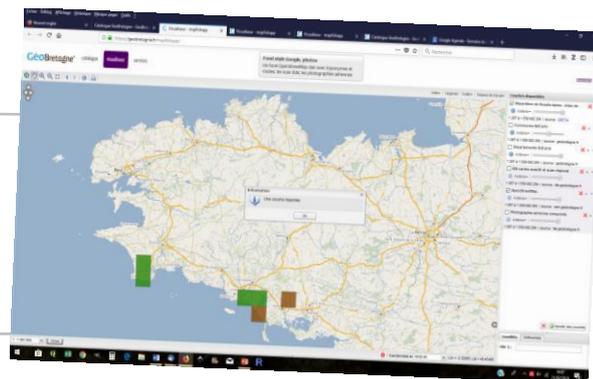
Une liste à « responsabilité régionale » des papillons diurnes de Bretagne

Il a également été possible d'évaluer la responsabilité de la région Bretagne pour les espèces considérées en les mettant en perspective des menaces à l'échelle nationale. L'OEB (Observatoire de l'Environnement en Bretagne) a élaboré une méthodologie pour évaluer cette responsabilité, basée sur deux critères : l'abondance relative des espèces (Bretagne versus France) et leur risque d'extinction au niveau national (liste rouge). Suite à l'élaboration de la liste rouge régionale, la responsabilité régionale pour les papillons diurnes de Bretagne a donc été également réalisée dans le cadre de l'observatoire des invertébrés.

FOCUS 4

Couche d'alerte « Longicornes protégés » en Bretagne

Suite à la parution de l'atlas des longicornes armoricains par le GRETIA (Gouverneur & Guerard, 2011), il a été possible de transmettre une couche cartographique pour GéoBretagne précisant la présence des deux espèces protégées en Bretagne (localisation maille UTM uniquement).



3. Contribution à la conservation des espèces et à la gestion des milieux (Axe 3 du programme)

Cet axe de l'observatoire se concentre sur les actions à mener afin de soutenir et d'accompagner les partenaires et gestionnaires régionaux dans leurs démarches de conservation de la biodiversité avec une plus grande prise en compte des invertébrés. Cela passe par une participation de l'observatoire aux divers programmes régionaux en cours (Trame Verte et Bleue, Atlas de la biodiversité, etc.). Cela comprend également des possibilités d'assurer des formations auprès de ces partenaires.



FOCUS 5

Formation « protocole de suivis : orthoptères et coléoptères aquatiques »

Une formation d'une journée a pu être réalisée le 14 septembre 2017 à Thorigné-Fouillard par le GRETIA via l'organisation de l'AGENB (Association des gestionnaires d'espaces naturels de Bretagne).

Cette journée avait pour objectif d'initier les gestionnaires à la mise en œuvre de deux protocoles/méthodes de suivi « invertébrés » : l'Indice Linéaire d'Abondance appliqué aux orthoptères (ILA) et l'Indicateur composite des Coléoptères Aquatiques des Mares (IcoCAM). Un temps de présentation en salle a permis aux 22 gestionnaires présents de prendre connaissance des bases théoriques nécessaires à la compréhension et à la mise en œuvre de ces deux protocoles/méthodes. Puis, les participants se sont rendus sur le Domaine des Gaudriers, un Espace Naturel Sensible du Département d'Ille-et-Vilaine, pour une mise en application sur le terrain.



Photos de la formation (Clichés : Delphine Even)

FOCUS 6

Stage « invertébrés » à Belle-Ile-en-Mer

Ce stage s'est tenu à Belle-Ile-en-Mer du vendredi 16 au dimanche 19 juin 2017, avec 18 participants dont 15 bénévoles et intégrant également une dizaine de personnes locales en compléments. Le stage avait pour vocation d'améliorer les connaissances entomologiques de l'île en collaboration avec la CCBI (Communauté de Communes de Belle-Ile-en-Mer), le conservatoire du Littoral et un Fonds de Dotation (Perspectives) et de former le réseau breton (groupe équilibré entre spécialistes et débutant).

De nombreuses autres formations et stages bénévoles ont lieu en Bretagne chaque année à l'initiative des différentes associations locales.



Après le terrain, séance de détermination en salle (Clichés : Lionel Picard)

4. Coordination et animation du projet (Axe 4 du programme)

Un observatoire nécessite un travail important d'animation et de coordination interne (montage et administration du projet, compte-rendu et comité de pilotage, etc.). La capitalisation de la connaissance passe par ailleurs par l'animation et la formation des réseaux naturalistes bénévoles. L'observatoire intègre donc du temps dédié à cette dynamique bénévole : organisation de stage, animation de forums, etc.

